



RETRO REPULSIF RONGEURS

Huiles essentielles

Cave - grenier - garage

RETRO REPULSIF RONGEURS protège des dommages occasionnés par les rongeurs (martres, rats, souris, écureuils...). Il s'applique dans les caves, greniers, garages, cabanes de jardin, moteurs de véhicule...

Formule grasse non adaptée aux pièces à vivre.

Pour les moteurs de véhicules, il permet de protéger les matériaux contre les grignotages des rongeurs, il évite la dégradation des isolations et des installations électriques.

MODE D'ACTION :

Produit actif aux huiles essentielles de lavande qui repousse immédiatement les rongeurs.

MODE D'EMPLOI :

Bien agiter avant utilisation. Avant toute application, faire un essai préalable sur une surface cachée, le produit peut tâcher. Il rend les surfaces traitées grasses et glissantes. Appliquer sur les surfaces à protéger 2 à 3 secondes par mètre linéaire. Renouveler l'application toutes les semaines. Pour stopper l'action biocide, nettoyer les surfaces traitées avec un peu d'alcool ou un détergent.

Composition : Lavande, *Lavandula hybrida*, extraits (CAS n° 91722-69-9) 0,66 % (m/m).

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 Contient : eucalyptol, linalool, l-menthone, linalyl acétate, limonène. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage, avec ou sans reliquat de produit, dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. Procéder par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. **Ne pas appliquer sur des surfaces chaudes.**

**Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Produits dangereux : respecter les précautions d'emploi.**

FDS consultable sur www.quickfds.fr



(réf. **RERON 1**)
Aérosol de 400 ml
Carton de 12